



Conseil communal du 26/11/2025

Réponse à l'interpellation n°35 :

« L'organisation d'un Gala dînatoire avec traiteur ; Interpellation introduite par M. BOÏKETE Philippe, Conseiller communal » (ordre du jour complémentaire)

Monsieur le Conseiller,

La sagesse populaire vous échappe, une fois de plus. La beauté est dans l'œil de celui qui sait la voir. Pas dans le vôtre. C'est une évidence.

Pas un mot sur cette chorale qui symbolise le vivre-ensemble, la paix, le dialogue interculturel, le dialogue interreligieux...

Pas un mot sur l'opportunité d'accueillir cette chorale à Saint-Josse comme une opportunité d'ouverture à la culture, à l'autre...

Non, ce qui vous intéresse, c'est la médisance.

Alors ma réponse sera simple: nous avons accueilli cette chorale à Saint-Josse dans le cadre de sa tournée européenne sans dépenser les deniers publics.

Cela n'a rien coûté à la Commune de Saint-Josse.

Passons maintenant au buffet. Vous voudriez faire croire que nous nous gavons au frais du contribuable. Mais nous ne serons jamais à ce niveau qui est peut-être le vôtre.

Le buffet qui a été offert gracieusement aux membres de la chorale par des établissements et des associations qui ont eu l'envie de s'associer à l'art quand il est trait- d'union.

Ils sont fiers et heureux d'avoir contribué à cet évènement.

Mais ces considérations vous dépassent certainement. L'art, la générosité, la réciprocité, les relations internationales...tout cela n'existe pas dans votre logique étriquée.

La représentation a duré un peu plus d'une heure trente. Ce sont ces heures que le personnel présent, à savoir la culture, l'accueil et la prévention pourront récupérer. Je vous rappelle que nous ne payons pas les heures supplémentaires.

Alors de quelle débauche de moyen parlez-vous? Qu'est-ce qui reste en travers de la gorge exactement à part votre mauvaise foi?

ZERO EUROS de dépensés par la Commune.

Il est vrai que les fake news, les montages photos sont faciles et à la mode, l'ère de la post-vérité à son apogée, le poudjadisme tendance mais je mettrai toujours un point d'honneur à rétablir la vérité dans cette enceinte.

ZERO EUROS de dépensés par la Commune. Je le répète, pour accueillir une chorale chantant la paix. Je vous mets au défi de pouvoir démontrer le contraire.

C'est une opération qui ne nous aura rien coûté et surtout beaucoup apporté.

Mais une une fois de plus le mensonge, le dénigrement, la volonté de salir vous animent. Quelle triste optique de vie. Ce ne sera jamais la nôtre, Monsieur le Conseiller.

L'accueil de cette chorale a du sens dans une commune métissée comme la nôtre où le vivre-ensemble est cultivé comme à Antakya, cette ville-monde où se mêlent cultures et civilisations.